

Motion sur les Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C)

Les enseignantes et enseignants du lycée Jean Rostand, réunis en heure d'information syndicale le 13 décembre 2019, décident de ne pas participer à l'organisation des épreuves communes de contrôle continu (E3C). En effet, toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre la réussite des élèves à cet examen :

- Les programmes sont trop chargés, sortis dans la précipitation, sans concertation et sans documents d'accompagnement. Ils ne correspondent pas au niveau des élèves, en particulier pour les filières technologiques. De plus, les incohérences dans la transition entre les anciens et les nouveaux programmes provoquent des lacunes chez les élèves.
- Le cadrage des épreuves d'E3C est insuffisant. Les sujets zéros ne sont pas pertinents et ne permettent pas de comprendre les compétences attendues.
- Le temps manque pour préparer correctement les élèves à ces nouvelles épreuves. La méthodologie renouvelée n'a pu être abordée en classe de seconde (question problématisée, croquis à partir d'un document, format de l'épreuve). De plus, de nombreux élèves n'ont pas eu les heures de cours nécessaires, faute de remplaçant.
- La banque des sujets n'est accessible que depuis le lundi 9 décembre alors qu'elle avait été annoncée pour le 15 octobre, puis pour le 1er décembre. Il est impossible de se rendre compte de la réalité des épreuves sans accès à ces sujets, et donc, de se concerter pour élaborer un barème et pour bien préparer les élèves. De plus, seul le proviseur dispose des codes d'accès à cette banque et choisit le ou les professeurs à qui il les transmet. Cela rend difficile un choix consensuel.
- Les conditions matérielles ne sont pas acceptables pour un examen. D'après les textes, un seul surveillant est nécessaire pour une salle d'une trentaine d'élèves. La question du passage des calculatrices en mode examen pendant l'épreuve reste en suspens. Les enseignants ne seront rémunérés ni pour l'organisation des épreuves ni pour la correction des copies. Aucun ordinateur ne leur sera fourni pour cette tâche.
- Enfin, le temps des épreuves est inadapté. Les épreuves sont bien trop courtes pour des exercices complexes qui demandent de la réflexion et donc davantage de temps.

Pour ces raisons, les E3C pénaliseraient les élèves. La mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et du lycée par les E3C confirme toutes nos craintes : elle désorganise notre travail, elle fait peser la responsabilité des épreuves au niveau local et, loin d'être guidée par une quelconque conception pédagogique, elle ne conduit qu'à l'impossibilité de préparer nos élèves. Nous refusons l'accroissement des inégalités de traitement entre les élèves que cela engendre ainsi que la destruction de l'enseignement.

C'est pourquoi nous refusons de participer à l'organisation des E3C et que nous demandons le retrait de cette réforme.

Adoptée à l'unanimité par les personnels du lycée Jean-Rostand
réuni-e-s en heure d'information le 13 décembre 2019,
avec le soutien des sections FO, SUD éducation, SNES